JE VOTE FO Justice

Syndicat National

CAP - INTERRÉGIONALE - DISP STRASBOURG



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

▸ CAPI - DISP STRASBOURG

Justice
UISP STRASBOURG

DERRIÈRE CHAQUE DOSSIER, IL Y A UNE CARRIÈRE !

Cher(e) Collègue,

Présents. Engagés. À vos côtés

Notre engagement est simple : défendre chaque collègue, dans chaque établissement, avec sérieux, compétence et proximité.

Une équipe 100 % en présentiel

Parce que la réalité du terrain ne se vit pas à distance, notre équipe est présente au plus près des personnels. Être sur le terrain, c'est écouter, accompagner et défendre efficacement les intérêts de chacun.

Défendre les personnels dans toutes les instances

FO Justice s'engage à étudier chaque dossier avec rigueur, à conseiller les agents et à argumenter avec détermination lors des Commissions de Discipline Interrégionales. Notre priorité est de garantir le respect des droits de chaque collègue, tout en veillant à l'application juste et équitable des devoirs de chacun.

Une titularisation juste, transparente et responsable

Nous portons une attention particulière aux dossiers de titularisation, en lien avec les retours de l'ENAP et les acteurs de la formation de la Direction Interrégionale. Notre objectif est de permettre aux agents stagiaires d'accéder à la titularisation dans les meilleures conditions, avec une lecture objective et cohérente de leur parcours.

Nous l'avons toujours affirmé et nous ne nous en sommes jamais cachés : la titularisation doit être en adéquation avec les valeurs de notre administration. L'investissement professionnel, le sens du service public, le travail et la disponibilité doivent être reconnus. À l'inverse, les absences injustifiées doivent être rappelées à l'ordre afin que la titularisation conserve toute sa valeur et son sens.

▸ FO Justice, c'est :

- **Une équipe de terrain, disponible et réactive.**
- **Une défense sans compromis des personnels.**
- **Des représentants compétents dans toutes les instances.**
- **Une vision responsable, fondée sur l'équité, le mérite et le respect des valeurs du service public.**

Le terrain ! L'engagement ! Les résultats !

Votez FO Justice ! Une équipe qui agit, pas une équipe qui promet.

Le Secrétaire Interrégional FO Justice de Strasbourg, Franck RASSEL

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

CANDIDATS

▸ CAPI - DISP STRASBOURG

FO Justice
UISP STRASBOURG

CD Toul	Franck RASSEL, CEA
CD Saint-Mihiel	Sylvain CAILLET, CEA
CP Mulhouse-Lutterbach	David THEVENIN, CEA
CD Oermingen	Mathieu HERTER, CEA
MA Reims	Julien DECURNINGE, CEA
MA Strasbourg	Stéphane PRUVOST, CEA
CD Toul	Audrey MULLER, CEA
CD Saint-Mihiel	Christelle GASPARD, CEA



Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice



Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr